

Le budget—M. Crosbie

Le budget conservateur qui a été rejeté était plus progressiste que tous les budgets que des gouvernements libéraux ont présentés au cours des dix dernières années.

Ce n'est pas fini.

Ironiquement, le budget Crosbie, comme on le verra, sera de loin le plus progressiste des trois budgets examinés.

Y compris les budgets de l'actuel ministre de la Justice (M. Chrétien). L'article dit:

Le budget Crosbie faisait une redistribution considérable. Alors qu'il profitait aux petits revenus dans une proportion de plus 3.3 p. 100, la proportion diminuait constamment à moins 5.0 p. 100 pour les revenus moyens, où elle se maintenait.

● (1550)

En d'autres termes, le budget Crosbie protégeait beaucoup mieux les Canadiens à faible revenu que les contribuables à revenu moyen ou élevé.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Écoutez cela. C'est tiré d'une étude effectuée par M. Gillespie.

... l'expérience empirique démontre que le gouvernement fédéral n'a pas su améliorer le revenu net des pauvres dans la même mesure que celui des Canadiens à revenu plus élevé pendant les années 1970.

Quelques phrases plus loin, il ajoute:

Par contre, les faits portent à croire que le budget que le Parti progressiste-conservateur a déposé en 1979 aurait été très progressiste.

Autrement dit, les budgets déposés par les libéraux pendant la dernière décennie représentaient une régression et ne contribuaient aucunement à améliorer la situation financière des pauvres comparativement à celle des riches. Notre budget, que le NPD et ces messieurs d'en face ont rejeté, était progressiste et aurait eu pour effet de redresser la situation faussée par les libéraux au profit des Canadiens bien nantis et au détriment des démunis. Le NPD doit d'interroger d'urgence sur ce qui est bon et sur ce qui ne l'est pas.

Une voix: Vous n'avez pas besoin de nous faire de cours.

M. Crosbie: Si, vous en avez besoin, car c'est vous qui nous avez fait tomber et maintenant, vous vous trouvez aux prises avec ce budget.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Au fait, monsieur l'Orateur, je n'ai aucune envie de faire un cours au NPD. A quoi bon parler dans le vide? Les députés du NPD ne veulent rien apprendre. Ils ne veulent ni voir, ni apprendre, ni écouter. Ils s'enferment dans leur folie et voilà pour comble qu'ils font partie du caucus libéral. Ils constituent le petit croupion rouge du parti caucus libéral.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Crosbie: C'est probablement trop leur en demander. Je me demande s'ils liraient jamais l'article.

Permettez-moi donc de vous en lire un extrait et je cite:

Le budget présenté par John Crosbie en décembre 1979 tranchait considérablement.

Sur les budgets libéraux.

Il s'agissait d'un budget éminemment déflationniste qui augmentait de 418 dollars l'impôt d'une famille moyenne. Même s'il aurait frappé plus durement les classes aisées, ses effets se seraient fait sentir dans les classes moyennes, ce qui aurait entraîné une diminution sensible des revenus disponibles de la classe moyenne montante et urbanisée du sud de l'Ontario... Chose curieuse, même sans bénéficiaire de crédit d'impôt à l'énergie renouvelable, en termes absolus, les moins nantis auraient été favorisés, par le budget Crosbie.

L'examen du volet B montre que le budget Crosbie était fortement axé sur la redistribution.

Je pourrais poursuivre encore longtemps. Plus loin, on peut lire:

Deuxièmement, les résultats empiriques laissent croire que le budget Crosbie de 1979 aurait eu des incidences progressives surprenantes sur les revenus... il aurait soulagé le fardeau fiscal des pauvres et des gagne-petit pour accroître celui des classes moyennes et aisées.

On parle ici du budget que les néo-démocrates ont défait, eux qui, ici à la Chambre, jouent les défenseurs des pauvres et des gagne-petit. Voilà donc ce budget, qui allait déplacer le fardeau des impôts et le faire passer, pour une bonne part, des pauvres et des gagne-petit aux travailleurs à revenu moyen et élevé, que les néo-démocrates ont défait. Tous, sans exception, ont voté avec l'opposition libérale pour défaire le budget. C'est dire à quel point ils sont intelligents, astucieux. Voilà pour les néo-démocrates!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Voyons maintenant ce que le budget prévoit pour l'énergie. Je n'en traiterai pas point par point: notre critique énergétique et d'autres spécialistes le feront plus tard. Mais jetons un coup d'œil sur la question telle qu'elle se pose aujourd'hui. Nous n'avons pas frappé d'une taxe l'huile de chauffe employée au Canada. Nous avons prévu une taxe d'accise sur le pétrole. Nous nous sommes efforcé d'encourager la conservation, surtout dans les transports. Aucune taxe d'accise ne s'appliquait à l'huile de chauffe ou au gaz naturel dont on se sert beaucoup dans l'Ouest, en Colombie-Britannique et dans l'ouest de l'Ontario. Nous n'avons pas songé à frapper l'huile de chauffe d'une taxe, et les répercussions sur ce combustible de la hausse du prix du pétrole, que nous permettions, auraient sûrement été compensées par le crédit d'impôt à l'énergie.

Mais ce budget ne fait qu'ajouter taxe après taxe sur le combustible à chauffage. Il y a le prélèvement d'indemnisation pétrolière, qui est de 80c. cette année et qui sera haussé à \$2.50 le baril l'année prochaine. Il s'agit d'une taxe qui s'appliquera à tous les produits fabriqués à partir de chaque baril de pétrole. Cela comprend les carburants, le diesel consommé par les agriculteurs, l'huile à chauffage, et tous les produits pétrochimiques, tels les engrais, etc. Voilà en quoi consiste le prélèvement d'indemnisation pétrolière. Il sera fixé à 80c. le baril jusqu'à la fin de décembre prochain, soit pendant deux mois, mais il atteindra \$2.50 le baril dès janvier. Cela va alimenter l'inflation, mais c'est surtout le fuel domestique qui sera touché. C'est beaucoup plus régressif que ce que nous avons proposé.

Il y a ensuite une nouvelle taxe sur le gaz naturel, qui est de 30c. les mille pieds cubes, et qui augmentera par tranches de 15c. Cela va coûter 1.3 milliard de dollars en 1981-1982. Je ne dispose pas pour le moment de chiffres indiquant quelle proportion de cette somme proviendra des ventes à l'exportation, mais la plus grande part, et de loin, de ces 1,300 millions viendra des poches des consommateurs de l'Ontario à la Colombie-Britannique. Voilà qui va payer cette somme, quel que soit l'usage qui est fait de ce gaz, qui sert surtout au chauffage. Il s'agit donc d'une autre taxe sur les combustibles de chauffage.